

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Rejoignez plus de 100 000 personnes par année avec une visibilité au Centre Arthur-J.-LeBlanc!

Durant la saison automne/hiver au Centre Arthur-J.-LeBlanc, on retrouve quatre organismes comme utilisateurs principaux. Ils offrent des activités telles le hockey, la ringuette ainsi que le patinage de vitesse et artistique. Durant les saisons 2018-2019 et 2019-2020, des équipes de hockey d'écoles secondaires utiliseront la surface St-Anselme comme surface pour leurs parties à domicile.

Au cours d'une saison de glace, au-delà d'une quinzaine de tournois, spectacles et compétitions de patinage ont lieu, que ce soit de niveau régional, provincial et parfois national.

La municipalité offre également divers programmes libres pour les familles et les adultes. Des gens de tous âges sont présents à l'aréna la semaine et les weekends, durant le jour et en soirée.

Une fois la saison de glace terminée, la surface de béton devient disponible pour une diversité de sports comme le palet sur plancher, hockey boule, lacrosse, taekwondo et karaté.

Au courant de la saison estivale, le Centre accueille divers spectacles intérieurs de musique ainsi que des événements comme des remises de diplômes.

### ESPACES PUBLICITAIRES À LOUER

La Ville de Dieppe propose des espaces publicitaires en location au Centre Arthur-J.-LeBlanc. Ceux-ci permettent une visibilité auprès de la clientèle fréquentant le Centre pour diverses activités liées au patinage et autres. Ces espaces sont réservés à des organismes œuvrant dans le domaine du sport ou du patinage. La Ville de Dieppe se réserve le droit de refuser la location à une organisation ne cadrant pas avec le public cible du Centre.

Pour toute demande de location d'espace publicitaire, contactez Nadia Damphousse à [nadia.damphousse@dieppe.ca](mailto:nadia.damphousse@dieppe.ca) ou au 877.7362

## ESPACE 1

TROIS FENÊTRES, VUE DU STATIONNEMENT

Trois espaces de fenestration sont disponibles pour la location à des organismes privés ou à but non lucratif au coût de 1 000 \$ annuellement par fenêtre. Les publicités seront visibles du stationnement d'où les visiteurs du Centre arrivent.

La publicité doit être créée et montée par le publicitaire selon les spécifications ci-jointes fournies par le service des communications. Toute publicité doit être vue et approuvée par le service des communications de la Ville de Dieppe avant son impression.



**GRANDEUR DU  
DESIGN IMPRIMÉ**  
47" LARGEUR X 55" HAUTEUR

**3x FENÊTRES**  
GRANDEUR DE LA FENÊTRE  
49" LARGEUR X 57" HAUTEUR

**Dieppe**

### ESPACE 2

FENÊTRES LONGEANT LE MUR EXTÉRIEUR  
(réservé aux organismes locataires de glaces)

L'organisme pourra réserver l'espace d'une fenêtre avec son logo uniquement, au coût de 250 \$ annuellement.  
L'organisme devra fournir son logo en format .PDF ou .PNG et la Ville prendra en charge l'impression.



**GRANDEUR DU  
DESIGN IMPRIMÉ**  
49" LARGEUR X 55" HAUTEUR

**5 X FENÊTRES  
#1, 2, 3, 4, 5**  
GRANDEUR DE LA FENÊTRE  
51" LARGEUR X 57" HAUTEUR



**GRANDEUR DU  
DESIGN IMPRIMÉ**  
53" LARGEUR X 43" HAUTEUR

**3 X FENÊTRES  
#6, 7, 8**  
GRANDEUR DE LA FENÊTRE  
55" LARGEUR X 45" HAUTEUR



### ESPACE 3 RESURFACEUSES

Les deux resurfeuses peuvent être utilisées comme espaces publicitaires au coût de 3 000 \$ annuellement par machine, avec entente de trois ans minimum. La conception du design ainsi que l'impression et l'installation devront être assumées par le publicitaire et le design doit être approuvé préalablement par le service des communications de la Ville de Dieppe.



### ESPACE 4 TABLEAU INDICATEUR

**Dimensions:** 3 pieds X 3 pieds (2 espaces disponibles)

**Coût:** 350 \$ annuellement. La conception du design ainsi que l'impression et l'installation devront être assumées par le publicitaire et le design doit être approuvé préalablement par le service des communications de la Ville de Dieppe.



### ESPACE 5 BANDES DE PATINOIRE

Les bandes de la patinoire constituent un emplacement de choix pour faire voir votre publicité. Voici les coûts annuels et les dimensions des différentes sections disponibles. La conception du design ainsi que l'impression et l'installation devront être assumées par le publicitaire et le design doit être approuvé préalablement par le service des communications de la Ville de Dieppe.

- 22" X 34" = 500 \$
- 25,5" X 34" = 500 \$
- 28,5" X 34" (2) = 550 \$
- 68" X 34" = 600 \$
- 72" X 34" = 650 \$
- 96" X 34" (4) = 700 \$